|  |  |
| --- | --- |
|  | **MAITRE D’OUVRAGE :**  CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX  Hôtel de Sully - 62 Rue Saint-Antoine  75186 PARIS CEDEX 04 |

|  |
| --- |
| **MARCHE DE TRAVAUX** |

|  |
| --- |
| **CHÂTEAU DE LA MOTTE TILLY**  **REPARATION DE LA SERRE DU JARDIN BOUQUETIER** |

|  |
| --- |
| **CADRE DE MEMOIRE TECHNIQUE JUSTIFICATIF**  **– OBLIGATOIRE –** |

|  |  |
| --- | --- |
| **LOT N° :** | **NOM DU CANDIDAT :** |

|  |
| --- |
| **Ce document comprend les dispositions que le candidat se propose d'adopter pour l'exécution des prestations.**  **Le candidat veillera à indiquer son nom et le numéro du lot auquel il candidate dans le cadre ci-dessus.**  **Tous les chapitres du présent cadre de mémoire technique doivent être renseignés.**  **Nombre de pages limité à 20 (hors fiches techniques), mise en page libre.** |

|  |
| --- |
| 1. **Note de présentation des moyens humains et techniques que le candidat envisage de mettre en œuvre pour la réalisation des travaux**   **Le candidat devra notamment préciser :**   * Les effectifs et qualifications du personnel sur le chantier : nombre prévisionnel d’agents salariés de l’entreprise sur le chantier et leur niveau de qualification, années d’expérience et références du conducteur de travaux et du chef de chantier ; * Les effectif et qualifications du personnel administratif encadrant ; * Le matériel et les moyens techniques disponibles pour la réalisation des travaux.   La production par le candidat à l’appui de sa note d’un organigramme de l’équipe dédiée aux travaux et des CV des membres de l’équipe est souhaitée.  Les moyens humains et techniques devront être cohérents au regard des attendus, contraintes et délais d’exécution prévisionnel des travaux.  ***En cas de sous-traitance, le candidat devra préciser****:*   * *Les prestations qui seront sous-traitées ;* * *Le nom de l’entreprise pressentie, ainsi que la composition de l’équipe d’intervention, avec le même niveau d’information attendu que pour l’équipe titulaire (moyens humains et techniques et références de travaux).* |

|  |
| --- |
| 1. **Note de présentation de la méthodologie et des protocoles d’exécution des travaux**   **Le candidat devra notamment préciser :**   * La méthodologie des travaux préparatoires et les modalités d’installations de chantier spécifiques au lot (tenant compte des installations de chantier communes à la charge du lot n°1), et notamment : balisage et protections, conditions d’accès au site et aux zones de travaux, de stockage, moyens de protection des existants et de remise en état des lieux après travaux ; * La provenance, les références et fiches techniques des matériaux et matériels spécifiques au chantier et les références des fournisseurs ; * Le programme d’exécution des ouvrages avec durée prévisionnelle des différentes prestations, dans une logique d’optimisation du calendrier ; * La méthodologie et les procédés d’exécution des travaux, les solutions techniques et moyens de mise en œuvre des matériaux et matériels spécifiques au chantier ; * Les mesures prises pour garantir la sécurité et l’hygiène des intervenants sur le chantier et des tiers (agents du monument et visiteurs) et assurer la continuité de fonctionnement du monument (travaux en site occupé et fonctionnel).   Des schémas, plans, photographies, etc. peuvent venir illustrer la méthodologie d’exécution de l’entreprise.  ***En cas de sous-traitance****, le candidat devra préciser la méthodologie et les protocoles d’exécution du sous-traitant, pour la partie des prestations qui lui incombe, avec le même niveau d’information attendu que pour l’équipe titulaire.* |

|  |
| --- |
| 1. **Note de présentation des mesures adoptées pour assurer la propreté du chantier et réduire les nuisances de chantier**   **Le candidat devra notamment préciser :**   * Les moyens envisagés pour garantir la propreté du chantier et de ses abords ; * Les moyens envisagés pour la limitation des nuisances acoustiques, vibratoires, olfactives, des poussières et de toute autre source de pollution ;   Des croquis, notes, minutes ou photographies peuvent venir illustrer la démarche de l’entreprise. |

|  |
| --- |
| 1. **Note de présentation des moyens de transport utilisés pour l’acheminement des matériaux et les déplacements des agents sur site**   **Le candidat devra notamment préciser :**   * Les conditions de transport envisagés pour permettre aux agents de se rendre sur place ; * Les conditions d’approvisionnement en matériaux et matériel sur le chantier ; * Les précautions environnementales envisagées de manière générale pour réduire l’impact sur l’environnement.   Des croquis, notes, minutes ou photographies peuvent venir illustrer la démarche de l’entreprise. |

|  |
| --- |
| 1. **Note de présentation des mesures adoptées pour traiter les déchets et limiter l’impact environnemental**   **Le candidat devra notamment préciser :**   * Les moyens envisagés pour garantir la propreté du chantier et de ses abords ; * Les moyens envisagés pour la limitation des nuisances acoustiques, vibratoires, olfactives, des poussières et de toute autre source de pollution ; * Les moyens envisagés pour l’évacuation, le traitement et la valorisation des déchets ;   Des croquis, notes, minutes ou photographies peuvent venir illustrer la démarche de l’entreprise. |